

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ÊTRE NI OFFERTES NI CÉDÉES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMÉMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIÉ. INSIDE SECURE N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITÉ OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



## **INSIDE SECURE ANNONCE LE SUCCÈS DE SON ÉMISSION D'OBLIGATIONS A OPTION DE CONVERSION ET/OU D'ÉCHANGE EN ACTIONS NOUVELLES ET/OU EXISTANTES (OCEANE) A ÉCHÉANCE 2022**

**Aix-en-Provence, France, le 27 juin 2017 – Inside Secure** (Euronext Paris : INSD), au cœur des solutions de sécurité pour appareils mobiles et connectés, annonce aujourd'hui le succès du placement privé, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « **OCEANE** ») à échéance 29 juin 2022 pour un montant nominal d'environ 15 millions d'euros (l'« **Emission** »).

*« Nous nous réjouissons du succès de cette émission d'OCEANE qui, tout en bénéficiant de conditions de marché favorables, a été sursouscrite. Ce succès reflète la confiance des investisseurs dans les perspectives d'Inside Secure. Il nous permet d'augmenter de manière significative notre capacité et notre flexibilité financières ainsi que notre position de négociation tout en optimisant le coût de financement et la dilution pour les actionnaires », a déclaré Amedeo D'Angelo, président du directoire d'Inside Secure.*

La valeur nominale unitaire des OCEANE a été fixée à 3,73 euros, représentant une prime d'émission de 30% par rapport au cours de référence de l'action Inside Secure<sup>1</sup>.

L'émission représente une dilution de 9,3% du capital d'Inside Secure actuel.

Les OCEANE porteront intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semi annuellement à terme échu les 29 juin et 29 décembre de chaque année (ou le jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) à compter du 29 décembre 2017. Les OCEANE seront émises au pair le 29 juin 2017, date prévue de règlement-livraison des OCEANE et remboursées au pair le 29 juin 2022 (ou le jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré).

Les OCEANE donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes Inside Secure, à raison d'une action pour une OCEANE, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les OCEANE pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la société, sous certaines conditions.

---

<sup>1</sup> Le cours de référence est égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société constatés sur le marché réglementé d'Euronext à Paris depuis l'annonce de l'émission le 27 juin 2017 jusqu'au moment de la fixation des modalités définitives des OCEANE, soit 2,87 euros.

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ÊTRE NI OFFERTES NI CEDEES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMÉMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIÉ. INSIDE SECURE N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITÉ OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les OCEANE ont uniquement fait l'objet d'un placement privé, sur la base de la 25<sup>ème</sup> résolution approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2017, en France et hors de France (à l'exception des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon) auprès des personnes visées par l'article L.411-2-II du Code monétaire et financier.

Une demande d'admission aux négociations des OCEANE sur Euronext Access<sup>TM</sup> (le marché libre d'Euronext à Paris) sera effectuée. L'admission aux négociations des OCEANE est prévue le 29 juin 2017.

Dans le cadre de cette émission, Inside Secure a consenti un engagement d'abstention de 90 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des OCEANE, sous réserve de certaines exceptions.

L'émission a été dirigée par Natixis en qualité de Seul Coordinateur Global, Teneur de livre et Chef de file.

L'Emission ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »). Des informations détaillées sur Inside Secure, notamment relatives à son activité, ses résultats, ses perspectives et les facteurs de risques correspondants figurent dans le document de référence de la Société déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2017 sous le numéro D.17-0244 lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur le site Internet d'Inside Secure ([www.insidesecond.com](http://www.insidesecond.com)).

Une présentation en langue anglaise de la Société est également disponible sur le site de la Société.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat ou de vente et l'Emission ne constitue pas une offre au public des OCEANE dans un quelconque pays, y compris en France.

### **A propos d'Inside Secure**

Inside Secure est au cœur des solutions de sécurité pour appareils mobiles et connectés, mettant en œuvre tout son savoir-faire en fournissant des technologies logiciel, des éléments de propriété intellectuelle ("Silicon IP") et des outils indispensables à la protection des transactions, contenus, applications et échanges de données. Forte d'une expertise étendue et d'une longue expérience en matière de sécurité, Inside Secure fournit des technologies avancées et différenciées couvrant en matière de sécurité l'ensemble des niveaux et exigences qui permettent de répondre aux besoins de marchés, tels que la sécurité des réseaux, la sécurité de l'Internet des objets, la protection des contenus et des applications, les services bancaires et les paiements mobiles. La technologie développée par Inside Secure protège aujourd'hui les solutions d'un large éventail de clients, parmi lesquels des fournisseurs de services et des distributeurs de contenus, des intégrateurs de systèmes de sécurité, des fabricants de produits électroniques grand public, et des fabricants de semi-conducteurs. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.insidesecond.com>.

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ÊTRE NI OFFERTES NI CEDEES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMÉMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIÉ. INSIDE SECURE N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



Nom : Inside Secure

Code ISIN : FR0010291245

Code mnémonique : INSD



### **Avertissement**

***Ce communiqué ne peut être publié, distribué ou diffusé directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.***

*Aucune communication ni aucune information relative à l'émission par Inside Secure des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « **Obligations** ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Obligations peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques ; ni Inside Secure ni le Teneur de Livre n'assument une quelconque responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.*

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen telle que modifiée (la « **Directive Prospectus** »).*

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans une quelconque juridiction, y compris la France.*

*Les Obligations ont uniquement fait l'objet d'un placement privé en France et hors de France (à l'exception des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon) auprès des personnes visées par l'article L.411-2-II du code monétaire et financier, sans offre au public dans un quelconque pays (y compris la France).*

**Espace Économique Européen**

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ÊTRE NI OFFERTES NI CÉDEES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMÉMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIÉ. INSIDE SECURE N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITÉ OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

*S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (les « **États membres** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'Obligations rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. Par conséquent, les Obligations peuvent être offertes dans les États membres uniquement :*

- (a) à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans la Directive Prospectus ;*
- (b) à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus) par Etat membre ; ou*
- (c) dans des circonstances entrant dans le champ d'application de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.*

*Pour les besoins du présent paragraphe, l'expression « **offre au public d'Obligations** » dans un État membre donné signifie toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Obligations objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces Obligations, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'État membre considéré.*

*Ces restrictions de vente concernant les États membres s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les États membres.*

### **France**

*Les Obligations n'ont pas été offertes ou cédées et ne seront ni offertes ni cédées, directement ou indirectement, au public en France. Toute offre ou cession d'Obligations ou distribution de documents d'offre n'a été et ne sera effectuée en France qu'à (a) des personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers et/ou (b) des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre, tels que définis aux et en conformité avec les articles L.411-2 et D.411-1 du code monétaire et financier.*

### **Royaume-Uni**

*Le présent communiqué est adressé uniquement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (« sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de*

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ÊTRE NI OFFERTES NI CEDEES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMÉMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIÉ. INSIDE SECURE N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

*l'Ordonnance, ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les Obligations et, le cas échéant, les actions d'Inside Secure à remettre sur exercice de l'option de conversion ou d'échange (les « **Valeurs Mobilières** ») sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contact relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des Valeurs Mobilières ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.*

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 de l'Ordonnance.*

### **États-Unis d'Amérique**

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Inside Secure n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux États-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux États-Unis d'Amérique.*

### **Canada, Australie et Japon**

*Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas offertes, vendues ou acquises au Canada, en Australie ou au Japon.*

*La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon.*